

*Communiqué de presse*

**200 millions pour le vélo**

**… sur un plan de relance de 100 milliards d’euros**

A Paris, le 15 septembre 2020 **- *Le vélo occupe désormais une place évidente dans les paroles et les actes du gouvernement comme l’ont confirmé les annonces de ce lundi 14 septembre qui marquait les deux ans de la présentation du plan national vélo. Toutefois on peut aussi considérer qu’il pèse encore peu à l’échelle des efforts massifs que l’État concède à certains secteurs dans le cadre d’un plan de relance de 100 milliards d’euros, pondère Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables :***

« *Certes, avec 200 millions d'euros de financement de l’État, c'est un nouveau progrès dont le Club peut se réjouir. Symboliquement ce montant rejoint d’ailleurs le chiffre qu’avec d’autres associations nous portions au moment de la préparation du plan vélo il y a plus de deux ans. Mais n’oublions pas que les besoins ont eux aussi progressé à un rythme rapide depuis, avec notamment la mise en place massive d’aménagements de transition et le développement parallèle de la pratique du vélo en France. Surtout quand on garde à l’esprit que la moitié de ces 200 millions concerne le stationnement vélo. C’est certes important, mais il ne reste donc que 100 millions pour les pistes cyclables, l’objectif associatif. Et bien sûr ces 200 millions représentent seulement 0,2% du plan de relance… ».*

Le Club des villes et territoires cyclables applaudit aux 100 M€ supplémentaires alloués sur deux ans et à la montée en puissance des financements que manifeste l’annonce des lauréats 2020 du fonds national (186 projets pour un total de 70 millions d’euros). L’association transpartisane d’élus territoriaux reste cependant vigilante et mobilisée sur des revendications qui tardent à être satisfaites notamment :

* Les modalités de pérennisation des 1000 km d’aménagements cyclables de transition mis en place après le confinement et que plus des trois-quarts des collectivités veulent confirmer.
* Les dispositifs de détection des cyclistes et piétons placés dans les angles morts installés dans les véhicules à grands gabarits qui ne sont toujours pas imposés alors que ce point aurait dû être une contrepartie des milliards d'aide consentis à la filière du transport routier !
* La mise en œuvre financée du « savoir-rouler » ou encore la possibilité d’utiliser la prime à la conversion pour acheter des vélos…

*Le Club des villes et territoires cyclables, lancé par 10 villes en 1989, rassemble aujourd’hui 174 collectivités représentant plus de 2200 communes et 42 membres associés (associations, organismes...). Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour construire une vraie politique vélo nationale. Pendant le confinement, à la demande de la ministre de la Transition écologique et solidaire, le Club a été chargé de recueillir et stimuler toutes les initiatives des collectivités pour la mise en place d’aménagements cyclables de transition.*

Le Club des villes et territoires cyclables, lancé par 10 villes en 1989, rassemble aujourd'hui plus 174 collectivités représentant plus de 2200 communes et 42 membres associés (associations, organismes...). Le Club travaille en lien avec les acteurs associatifs, industriels et économiques pour construire une vraie politique vélo nationale. Il a lancé et anime le Club des élus nationaux pour le vélo depuis 2012 qui rassemble aujourd'hui une centaine de sénateurs et députés de toutes tendances politiques. Il a initié la Plateforme du vélo et des mobilités actives en 2015 qui rassemble les acteurs de l'écosystème vélo (industriels, société de services, chercheurs, bureaux d'études, start up...).

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org/)

Contact presse - Agence LEON

Marianne FELCE-DACHEZ / Amandine TAUZIN

marianne@agence-leon.fr / amandine@agence-leon.fr

06 07 15 28 42 / 06 83 88 82 55